

Le 27 juin 2007

Syndical National des Arts Vivants de Haute-Normandie  
260b Bd Jean Jaurès 76000 Rouen

à

Madame Véronique Chatenay Dolto  
Directrice de la DRAC de Haute-Normandie

Madame,

Le 24 mai dernier, nous lançons un appel lors d'une réunion publique au Cinéma Le Melville, où nous demandons l'ouverture d'une concertation rassemblant les artistes, les professionnels, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics sur l'avenir du spectacle vivant en France et donc dans notre région. Appel qui fut signé par les élus présents et de nombreux participants.

Dans les différentes contributions à cette soirée, nous faisons apparaître l'urgente nécessité de mettre en place un plan d'action prioritaire pour le secteur indépendant du spectacle vivant et d'obtenir un moratoire sur les contrôles abusifs effectués sans discernement qui frappent actuellement tous les acteurs de la création, à savoir les artistes et les compagnies.

Nous faisons apparaître également le rôle prédominant que jouent les artistes et les compagnies dans l'accession du plus grand nombre de nos concitoyens aux pratiques artistiques.

La demande est croissante, l'entrée d'artistes à l'école, au collège, au lycée, à l'université, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les quartiers dits sensibles, pour ne citer que quelques exemples, apporte chaque jour la preuve que la présence d'artiste participe de l'ouverture au monde de ces milieux et de leurs participants.

Ces artistes ne sont ni des enseignants ni des formateurs ; ils sont par la nature même de leur art au centre d'un échange humain. Un désir schizophrénique de classification voudrait faire croire que lorsque les artistes quittent le plateau du théâtre, de la danse, le chapiteau, la place publique et pénètrent sur ces autres territoires un changement d'état s'opère et les transforme en professeur, en animateur réduisant à néant leur condition d'artiste.

Pourtant en allant à la rencontre des publics, en mettant en jeu et en scène les jeunes et les moins jeunes, le citoyen artiste se place au cœur de la société, il est au plus près de son art, il affirme son identité et son travail.

Par un hasard de calendrier, la récente réunion d'information organisée par les assedic de normandie avec le concours de l'ODIA a révélé une ignorance grave de notre activité et une non reconnaissance de notre métier.

L'application du nouveau protocole concernant les intermittents du spectacle révèle une non-concertation entre l'inspection du travail, les Assedic, les organisations professionnelles et les pouvoirs publics. Preuve de cette non-concertation : ces dispositions mettent à jours des contradictions administratives et juridiques qui exposent dangereusement les individus et les structures de création.

Sans entrer trop en avant dans les détails techniques, et à titre d'exemple, évoquons l'une des dispositions du protocole :

- 50 heures pour les interventions en milieu scolaire peuvent être prises en compte, qui devront être déclarées au régime général.

☞

Trois remarques

1) Le nouveau protocole les accepte pour l'ouverture des droits au niveau des heures mais non dans le calcul de l'indemnisation de l'artiste. Donc, c'est une demie reconnaissance.

2) 50h, c'est l'équivalent d'un atelier de pratique artistique en milieu scolaire. Que vont faire les artistes pour les autres ateliers ?

Car si nous sommes déclarés au régime général (ce que nous déjà contestons), nous ne pouvons alors pas, légalement dans ce régime, multiplier des contrats à durée déterminée avec la même fonction. (des délais, des carences s'appliquent, incompatibles avec la réalité professionnelle au quotidien)

3) Les secteurs d'intervention cités précédemment (milieu scolaire, hospitaliers etc..) sont dans l'incapacité juridique et administrative de salarier les intervenants.

Oui, nous sommes en colère. Car nous ne sommes ni des tricheurs, ni des profiteurs. Et nous voudrions faire remarquer que depuis des années l'Etat, les Régions, les Départements, les Villes et de nombreuses collectivités ont fermé les yeux, ont continué à sous estimer le véritable coût de la culture - en particulier dans le spectacle vivant – et ont bénéficié pour un moindre prix d'une irrigation culturelle sur leur territoire.

Oui, nous sommes fiers d'exercer notre métier, mais aujourd'hui l'application de ces nouvelles dispositions a déjà des effets d'exclusion et de précarisation sur les salariés et les structures. Les scènes nationales, les centres dramatiques et l'ensemble des structures de diffusion vont être confrontées à de plus graves difficultés qu'elles ne le pensent sans doute elles-mêmes pour assurer une part de leur mission

Nous constatons en tout cas un silence assourdissant, renvoyant les artistes à leur précarité et leur laissant le soin de résoudre eux-mêmes des questions qui à notre sens concernent également l'Etat et l'ensemble des collectivités.

Afin de mettre fin à un climat de suspicion intolérable, nous pensons (à l'exemple des défunctes COREPS de cette région) qu'il est impératif de vous rencontrer et de ne pas attendre la rentrée pour mettre à l'examen toutes ces questions restées sans réponse.

C'est donc dans une situation d'urgence que nous vous demandons solennellement Madame la Directrice, d'organiser au plus vite, dans un premier temps, une réunion d'information et de concertation rassemblant des représentants de la DRAC de Haute-Normandie, du Conseil Régional, du Conseil Général, des établissements culturels, des organisations professionnelles ; et dans un deuxième temps une rencontre avec des représentants des Assedic, de l'Inspection du Travail, et de l'URSSAF.

Confiant dans votre capacité d'écoute et en attendant de nous rencontrer prochainement, nous vous prions d'agréer Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Syndicat National des Arts Vivants de Haute-Normandie

et

les artistes indépendants travaillant  
dans notre région

Pièces jointes : Texte et signatures de l'appel du 24 mai 2007

Copie de ce courrier aux représentants du Conseil Régional de Haute-Normandie, Conseil Général, Scènes Nationales, Centre Dramatique Régional, Scènes Conventionnées.

## Appel du 24 mai 2007

Depuis des mois, des années sur tout le territoire, dans les villes les plus reculées, les quartiers, les zones rurales désertées, les compagnies sont présentes ; compagnies de théâtre, de cirque, de danse, de rue... Depuis des mois, des années, elles vont à la rencontre de publics oubliés, ségrégués, dans les prisons, les hôpitaux, les campagnes, les quartiers dits sensibles.

Depuis des mois, des années, elles se préoccupent d'une éducation artistique pour les plus jeunes, dans les écoles, les collèges, les lycées. Elles inventent des actions multiples de proximité pour ceux qui sont les plus éloignés d'une démarche artistique et culturelle. Elles oeuvrent pour introduire de la pensée dans et sur l'art, en affirmant la responsabilité politique et sociale de l'artiste, en posant, dans leurs démarches, les enjeux esthétiques, politiques et sociaux de notre époque, en travaillant à inventer des répertoires nouveaux, en prenant le risque de faire découvrir des écritures et des manières différentes de dire le monde et la vie.

Elles travaillent à l'appropriation et à la transformation par chacun et par tous, des domaines artistiques et culturels, participant ainsi à l'oeuvre commune de démocratie.

Par des processus qui mettent en jeu la diversité des regards et de la pensée, par le partage de leurs disciplines, de leurs savoirs, de leurs expériences, par le travail de transmission, elles participent à l'émergence d'une société plus humaine et plus juste.

Depuis des mois, des années, elles cherchent à faire reconnaître ce travail auprès des instances publiques. Non seulement pour mettre en évidence le véritable coût de ce travail, mais pour interpeller les politiques sur la nécessité de mettre en place une politique culturelle qui n'exclut pas la majeure partie de la population.

### Aujourd'hui, il y a urgence !

Nous ne pouvons accepter que les structures indépendantes de création soient décimées au nom du trop grand nombre, ou de leur soi-disant coût exorbitant, au vu de la misère qui nous entoure.

« Il y a trop de compagnies ? »

Le « trop » est l'enfant naturel du manque. Qu'est-ce qui manque ?

*Faire de la culture un bien public, c'est lutter contre la culture du bien privé !*

*Nous ne voulons pas d'une société qui abolit toute aventure autre que marchande !*

*Les pratiques artistiques ne relèvent ni du supplément d'âme ni de l'adjuvant publicitaire !*

*L'accès à l'art est d'utilité publique et doit être une priorité !*

De grandes orientations nationales sont à définir, mais les enjeux sont tels qu'ils doivent également s'élaborer avec les collectivités territoriales et les professionnels qui œuvrent dans toutes les régions de notre pays.

### Nous lançons un Appel à

- **L'ouverture d'une concertation professionnelle et politique concernant l'économie du spectacle vivant dans chaque région de France**
- **La mise en place d'un plan d'action prioritaire sur le secteur indépendant**
- **Un moratoire sur les contrôles abusifs et sans discernement qui frappent les structures indépendantes de création**
- **La mise en place de cadres législatifs correspondant réellement à notre activité**

Liste des premiers signataires de l'appel du 24 Mai 2007 lancé par le Syndicat National des Arts Vivants

**Nom-Prénom**

**Profession**

|                             |                               |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Albertini Pierre            | Maire de Rouen                |
| Bayle Denis                 | Aide-Soignante                |
| Billy Emmanuel              | Metteur en Scène              |
| Bolnder Pierre              | Enseignant                    |
| Buquet Denis                | Metteur en Scène              |
| Caillard Rousseau Françoise | Comédienne                    |
| Chaplain Guy                | Plasticien                    |
| Cuillandre Arnaud           | Plasticien                    |
| Da Costa Yann               | Metteur en Scène              |
| Denniel Yves Marie          | Directeur de Service Culturel |
| Duconseille Marc            | Musicien                      |
| Dupuis Hejer                | Enseignante                   |
| Faber Francis               | Musicien                      |
| Fourneyron Valérie          | Région Haute-Normandie        |
| Fournier Rosemary           | Metteur en Scène              |
| Gosse Olivier               | Auteur                        |
| Got Laurent                 | Comédienne                    |
| Guyon Isabelle              | Agent du patrimoine           |
| Haquet K                    | Comédienne                    |
| Lecoeur Boris               | Enseignant et Maire           |
| Letuvé Mathieu              | Comédien                      |
| Marchal Patrick             | Spectateur                    |
| Marty Florence              | Comédienne                    |
| Mauviard Odile              | Comédienne                    |
| Moy Nicolas                 | Metteur en Scène              |
| Nancy Catherine             | Administratrice               |
| Rappeneau Sophie            | Metteur en Scène              |
| Thibault Brigitte           | Bibliothécaire                |
| Viot Jean-Paul              | Metteur en Scène              |
| Weil Anne Marie             | Retraitée                     |
| Weil Robert                 | Universitaire                 |
| Yon Gérard                  | Musicien                      |